



**BLANQUEFORT**

**NON À FABRIMACO, CONSEIL MUNICIPAL.** Une filière autour de l'éolien éclôt dans l'Ecoparc. Outre le problème de financement du projet Atlas, les élus s'inquiètent de l'impact écologique de ces industries

**Ils cherchent le bon vent**



Lors de l'inauguration de la pépinière d'entreprises. Un centre de services verra ensuite le jour. (« SO »)

Ni motions, ni dossiers polémiques. Tous les points à l'ordre du jour du Conseil municipal, lundi soir, ont recueilli l'unanimité, à six abstentions près. Gros morceau de la soirée mais sans vote à la clé, l'Ecoparc a en revanche suscité de nombreuses interrogations.

Outre l'installation de First Solar qui devrait commencer à produire des panneaux photovoltaïques fin 2011 et embaucher 400 personnes, « une filière d'ampleur au niveau national est en train d'être créée autour de l'éolien », explique le maire Vincent Feltesse. EADS Astrium va en effet s'associer au seul fabricant français pour construire des pales de 33 mètres d'ici la fin de l'année. Pales dont la dimension va ensuite progressivement augmenter. Pour les évacuer, une étude vient d'être lancée afin de réactiver la liaison par rail entre la zone industrielle et le port de Grattequina qui serait réaménagé.

**2 000 emplois en quatre ans**

Une société hollandaise est prête à s'installer sur place pour assurer la réparation et la maintenance des pales. Une entreprise de Gradignan vient également de se dire intéressée pour créer dans l'Ecoparc des engrenages pour éoliennes.

Cette filière autour de l'éolien comprendra un pôle recherche et développement et un centre de formation. À ces différents projets (First Solar compris) qui pourraient permettre la création de « 800 emplois dans les 24 mois, 2 000 dans les quatre ans », précise le maire, s'ajoute une autre pièce à l'édifice : la construction de couronnes d'éoliennes, démarche soutenue par HZ Holding qui a repris le site de Ford il y a un an.

Son projet Atlas patine. Les banques n'ont toujours pas donné leur feu vert pour accorder un crédit estimé entre 40 et 50 millions d'euros qui permettra de financer la construction de l'unité de production. Le temps presse. Le protocole signé entre First et la société d'économie mixte de la route des Lasers qui doit construire le bâtiment arrive à échéance fin mars. « J'ai du mal à croire que le pool bancaire n'y aille pas, relève l'élus d'opposition UMP Jean-Christophe Guillaume. Le fonds de modernisation des équipementiers automobiles créé par l'État pourrait sauver la mise car le temps presse. »

« Il faut arrêter de marcher sur la tête, répond Vincent Feltesse. First avance 60 à 70 % de capitaux propres dans l'opération. Son business plan a été validé par la ministre Christine Lagarde. Les pouvoirs publics se sont déjà engagés dans la reprise du site. Il y a des garanties. Nous n'ignorons pas ces fonds, mais à un moment, les banques doivent faire face à leur responsabilité ou alors elles ne servent qu'à spéculer et sont dans une logique anti-citoyenne et anti-emploi. » Plusieurs réunions sur ce dossier sont prévues dans les jours à venir.

**Zones humides à proximité**

Autre inquiétude, plus sourde : celle d'Isabelle Maillé dans la majorité municipale. « Promouvoir l'économie c'est bien, dit-elle, mais attention à l'impact de ces industries sur les zones naturelles situées à proximité. Il va falloir veiller à créer des protections aux abords de ces industries pour respecter le milieu. » Son regard se tourne dans deux directions, d'abord sur la future liaison fret entre la zone industrielle et le port où il y a des marécages, puis le long de la ligne du tram-train qui desservira la gare de Blanquefort fin 2013. « Il va traverser des zones humides sur Bruges, précise-t-elle. Concilions dès aujourd'hui tout le monde avant d'aller au clash », suggère-t-elle. Message entendu par le maire. « Il faut que tout le monde se mette autour de la table. »

Après celui de Bruges, le Conseil municipal a émis un avis défavorable à la demande d'extension de la gravière du carrier Fabrimaco au nord de la zone industrielle. Deux motifs sont mis en avant : la municipalité souhaite mettre fin à cette activité sur son territoire, elle estime aussi que les impacts sur l'environnement ne sont pas suffisamment compensés par l'entreprise.

**Auteur : LAURIE BOSDECHER**  
[lbosdecher@sudouest.com](mailto:lbosdecher@sudouest.com)